

Argenteuil / Boucle Nord de Seine

POSER LES JALONS D'UNE APPROCHE TERRITORIALE COMMUNE, PAR LE BIAIS D'UNE DÉMARCHÉ ÉVALUATIVE

En mars 2018, l'Établissement public territorial (EPT) Boucle Nord de Seine s'engageait dans une démarche d'évaluation participative des 6 contrats de ville correspondant aux communes d'Argenteuil pour le Val d'Oise, d'Asnières-sur-Seine, Clichy, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne

L'évaluation : un défi collectif

Au regard de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, plusieurs défis se présentaient sur ce territoire : l'existence de plusieurs contrats de ville, pensés et rédigés au niveau de communes aux réalités distinctes, des ingénieries organisées de manière différente, avec pour spécificité un faible vécu commun, un territoire naissant ne possédant pas, au démarrage, de personnel dédié à la Politique de la ville et des interlocuteurs institutionnels dont les structurations et priorités diffèrent d'un département à l'autre. Pour autant, dès le début de la démarche, l'ambition d'utiliser cette séquence pour favoriser les convergences et anticiper les travaux d'un futur contrat unique était affichée. C'est dans ce contexte qu'avec l'appui du Pôle ressources ville et développement social, l'EPT Boucle Nord de Seine, les villes et l'État, représentés par les 4 délégués du Préfet référents des quartiers concernés, se sont engagés dans une démarche évaluative commune et participative, autrement dit avec la volonté de mobiliser les parties prenantes de la Politique de la ville, à savoir les différentes collectivités, l'ensemble des signataires, les acteurs économiques, les porteurs de projet et les conseillers citoyens. Les travaux, qui se sont déroulés de juin 2018 à février 2019, ont réuni 325 personnes différentes pour 613 participations cumulées.

Un pilotage à trois niveaux

En termes de pilotage, la démarche a été portée par les maires des communes concernées, qui ont à la fois validé et enrichi les questions évaluatives, en lien avec les représentants des Préfets de département.

Un comité réunissant les équipes projets, les délégués du Préfet et le Pôle ressources a structuré la démarche, organisé les temps de travail, mis en perspective les productions. Enfin, un comité d'évaluation, réunissant les acteurs mentionnés, s'est mobilisé à 7 reprises (demi-journées). Ces rencontres visaient à faire découvrir la démarche, produire les questions évaluatives et le référentiel d'évaluation, s'appropriier les données disponibles et identifier les informations significatives, partager une analyse relative à chacun des questionnements, acter des enjeux d'amélioration, tant pour les villes que pour le territoire, et, enfin, restituer les enseignements de l'évaluation ainsi que les perspectives envisagées. Le comité d'évaluation a ainsi proposé 9 questions (enrichies d'une proposition complémentaire de la Préfète déléguée pour

l'égalité des chances du Val d'Oise), aux maires des communes qui les ont toutes retenues. L'évaluation s'est ainsi intéressée tout autant à des sujets transversaux (capacité à toucher les publics les plus fragiles, à proposer aux jeunes des solutions d'avenir ou encore à permettre la participation des habitants, à l'impact sur l'image des quartiers, à l'adaptation et à la mobilisation des ressources de droit commun) que thématiques (l'accès à l'emploi, la culture, la santé, l'éducation et la sécurité).

Répondre aux enjeux démocratiques et délibératifs

L'approche participative implique de répondre à un double enjeu. Il s'agit en effet d'être en mesure d'assurer une contribution réelle de chacun (car celle-ci tire sa force et sa légitimité de la diversité des acteurs mobilisés), que de la possibilité qui leur est donnée de porter un point de vue singulier à chaque étape. Par ailleurs, délibérer, c'est-à-dire acter en connaissance de cause, est essentiel. Évaluer implique en effet de mesurer les effets des contrats de ville, à partir d'arguments clairement définis, pour produire des enseignements nourris par les différentes nuances apportées par chaque point de vue. Afin de répondre à ces deux enjeux, différentes méthodes ont pu être expérimentées au gré de séances qui ont réuni entre 60 et 130 participants : speed meeting pour présenter chaque contrat de ville ; post-it et votes pondérés pour définir les questions, puis world café en vue d'y adosser des critères ; expositions, speed meeting, tables-rondes interactives, sondages en ligne pour s'approprier les données ; ateliers pour produire des analyses partagées, auxquels ont succédé des votes numériques en vue de répondre par la positive ou par la négative à chaque question ; ateliers pour arrêter les enjeux d'amélioration et définir des pistes pour les mettre en œuvre.

Faire territoire

In fine, la démarche a été reconnue comme particulièrement intéressante par les participants, de par la place laissée à la parole de chacun, l'intérêt de découvrir les projets et actions portés au sein des autres villes et le développement des réseaux de chacun. Il n'en demeure pas moins que le caractère très rythmé des différents temps de travail et l'immensité des données disponibles ont pu être parfois perçus comme des éléments déstabilisants, voire frustrants, eu égard à l'envie d'aller plus loin, d'entrer plus dans le détail. Enfin, pour répondre plus fortement à l'enjeu démocratique, le comité technique a décidé d'enrichir la démarche d'un temps complémentaire, organisé un samedi matin spécifiquement en direction des conseillers citoyens. Plusieurs acteurs ont mis en avant l'avancée qu'a constitué une telle démarche, par sa capacité à rapprocher les parties prenantes et les villes autour d'objets et de réflexions communs. Enfin, celle-ci a proposé aux villes, mais plus encore au territoire, une feuille de route concrète, alors que débute la rénovation des contrats de ville.

Contact : Rachel Hautier - Directrice de l'Habitat et de la Politique de la Ville,
rachel.hautier@bouclenorddeseine.fr
